

ASSOCIATION DES JEUNES AMIS DES PERSONNES AGEES

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : EHPAD Château Vacquey

56 avenue Vacquet -33370 – SALLEBCEUF

(l' « **Association** »)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 7 OCTOBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le 7 octobre,

Les membres de l'Assemblée Générale de l'Association **ASSOCIATION DES JEUNES AMIS DES PERSONNES AGEES**, dont le siège social est sis 56, avenue Vacquey 33370 SALLEBCEUF, se sont réunis, au siège social de la Société DOMUSVI, sis 46-48 rue Carnot - 92150 SURESNES sur convocation de la Présidente.

Il est dressé une feuille de présence signée par chaque Membre Actif présent, tant à titre personnel qu'en qualité de mandataire. Plus de la moitié des Membres Actifs étant présents ou représentés, le quorum requis par les statuts est atteint et la séance peut valablement se tenir.

La présidence de séance est confiée à Madame Delphine MALLET (la « **Présidente** »).

La Présidente dépose ensuite sur le bureau de l'Assemblée générale :

- Les lettres de convocation ;
- Le projet de texte des résolutions ;
- Les statuts de l'Association ;
- Copie de la requête du 4 septembre 2025 déposée auprès du Tribunal judiciaire de Bordeaux ;
- Copie de l'ordonnance du 15 septembre 2025 du Tribunal judiciaire de Bordeaux ;
- Copie de la requête du 30 octobre 2025 déposée auprès du Tribunal judiciaire de Bordeaux ;
- Copie de l'ordonnance du 5 novembre 2025 du Tribunal judiciaire de Bordeaux ;
- Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
- Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

La Présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des conditions dans lesquelles les résolutions qui suivent sont prises ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration et du bureau pour leur gestion au cours de l'exercice 2024 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration et du bureau pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Il est rappelé ensuite qu'en date du 4 septembre 2025, l'Association a déposé une requête auprès du Président du Tribunal judiciaire de Bordeaux, aux fins d'obtenir la prorogation du délai imparti pour l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

Par une ordonnance en date du 15 septembre 2025, le Président du Tribunal judiciaire de Bordeaux a fait droit à ladite requête et a autorisé la prorogation sollicitée jusqu'au 31 octobre 2025.

Puis en date du 30 octobre 2025, l'Association a déposé une nouvelle requête auprès du Président du Tribunal judiciaire de Bordeaux, aux fins d'obtenir une prolongation du délai imparti pour l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

Par une ordonnance en date du 5 novembre 2025, le Président du Tribunal judiciaire de Bordeaux a fait droit à ladite requête et a autorisé la prolongation du délai sollicité jusqu'au 31 décembre 2025.

Toutefois, à l'issue de l'expiration de ce délai au 31 décembre 2025, l'Association n'était toujours pas en mesure de tenir l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2024, ceux-ci n'ayant pu être finalisés dans les délais requis.

Dans ce contexte, et d'un commun accord avec le Commissaire aux comptes, il a été décidé de procéder à l'approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2024 concomitamment avec ceux arrêtés au 31 décembre 2025, afin de permettre l'achèvement des diligences sur l'ensemble des comptes concernés et l'émission des rapports correspondants.

Puis la Présidente offre la parole aux membres.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les propositions de résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare approuver expressément les conditions dans lesquelles les résolutions qui suivent sont prises (sans délai préalable ou autre formalité) et déclare avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous les documents et informations nécessaires à son information préalablement à la prise des résolutions qui suivent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, décide d'approuver lesdits comptes et d'affecter le résultat déficitaire de cet exercice s'élevant à - 483 896,34 euros en totalité au report à nouveau, ce qui a pour effet de porter le montant de ce dernier à - 837 100,37 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat du :

- 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 à Madame Delphine Mallet ;
- 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 à Monsieur Frédéric Hoepffner ;
- 1^{er} janvier 2024 au 10 juin 2024 à Monsieur Jean-Pascal Naud ;
- 10 juin 2024 au 31 décembre 2024 à Monsieur Maxime Guiho.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, décide d'approuver lesdits comptes et d'affecter le résultat déficitaire de cet exercice s'élevant à – 506 839,25 euros en totalité au report à nouveau, ce qui a pour effet de porter le montant de ce dernier à – 1 343 939,62 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat du :

- 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 à Madame Delphine Mallet ;
- 1^{er} janvier 2025 au 19 septembre 2025 à Monsieur Frédéric Hoepffner ;
- 20 septembre 2025 au 31 décembre 2025 à Monsieur Mathieu Fabre ;
- 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 à Monsieur Maxime Guiho.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société LEXTENSO, La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense, 92044 Paris La Défense, afin d'effectuer auprès de la Préfecture de la Gironde les formalités à réaliser en exécution des décisions prises par l'Assemblée Générale en date du 15 juin 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et le Secrétaire.

Signé par :

5281C20BC7D84A8...
La Présidente
Delphine MALLET

Signé par :
Mathieu FABRE
C800DB5AF3AD4E7...
Le Secrétaire
Mathieu FABRE

ETATS FINANCIERS

Société : L'Association des Jeunes Amis des Personnes Âgées (JAPA)

Forme juridique : Association

Siège social : 56 AVENUE DE VACQUEY 33370 SALLEBOEUF

SIREN : 321152936

Date de clôture : 31/12/2024

Certifié conforme

Signé par :

Delphine MALLET

5281C20BC7D84A8...

Sommaire

Sommaire.....	2
Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	7
Règles et méthodes comptables.....	7
Immobilisations.....	13
Amortissements.....	14
Variation des fonds propres.....	15
Provisions.....	16
Etats des échéances des créances et des dettes.....	17
Impôt sur les bénéfices.....	18
Produits à recevoir.....	19
Charges à payer.....	20
Charges constatées d'avance.....	21
Produits constatés d'avance.....	22
Ventilation des ressources.....	23
Transferts de charges.....	23
Charges et produits exceptionnels.....	24
Sté comptes consolidés.....	25

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0,00		0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets et droits similaires	5 046,00	5 046,00	0,00	0,00
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances sur immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL immobilisations incorporelles	5 046,00	5 046,00	0,00	0,00
Terrains	13 940,71	6 721,69	7 219,02	7 219,02
Constructions	73 130,98	17 668,39	55 462,59	48 153,55
Installations techniques, matériel	254 494,52	185 286,94	69 207,58	97 949,90
Autres immobilisations corporelles	630 168,20	612 408,43	17 759,77	29 589,67
Immobilisations en cours	23 589,39	0,00	23 589,39	20 349,39
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL immobilisations corporelles	995 323,80	822 085,45	173 238,35	203 261,53
Participations selon la méthode de meq	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres participations	7 881,83	0,00	7 881,83	7 881,83
Créances rattachées à des participations	15 341,75	0,00	15 341,75	15 341,75
Autres titres immobilisés	6 633,75	0,00	6 633,75	6 633,75
Prêts	5 126,00	0,00	5 126,00	5 126,00
Autres immobilisations financières	22 800,85	0,00	22 800,85	22 800,85
TOTAL immobilisations financières	57 784,18	0,00	57 784,18	57 784,18
Total Actif Immobilisé (II)	1 058 153,98	827 131,45	231 022,53	261 045,71
Matières premières, approvisionnements	6 898,63	0,00	6 898,63	7 017,51
En cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production de services	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL Stock	6 898,63	0,00	6 898,63	7 017,51
Avances et acomptes versés sur commandes	3 818,78	0,00	3 818,78	0,00
Clients et comptes rattachés	7 982,31	6 667,55	1 314,76	1 446,57
Autres créances	454 664,42	0,00	454 664,42	443 148,08
Capital souscrit et appelé, non versé	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL Créances	462 646,73	6 667,55	455 979,18	444 594,65
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
dont actions propres:				
Disponibilités	13 961,24	0,00	13 961,24	125 154,38
TOTAL Disponibilités	13 961,24	0,00	13 961,24	125 154,38
Charges constatées d'avance	2 051,72	0,00	2 051,72	2 830,36
Total Actif Circulant (III)	485 558,32	6 667,55	478 890,77	579 596,90
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0,00		0,00	0,00
Prime de remboursement des obligations (V)	0,00		0,00	0,00
Ecarts de conversion actif (VI)	0,00		0,00	0,00
Total Général (I à VI)	1 547 531,08	833 799,00	713 732,08	840 642,61

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			0,00	0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00	0,00
Fonds propres statutaires			0,00	0,00
Fonds propres complémentaires			0,00	0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00	0,00
Fonds propres statutaires			0,00	0,00
Fonds propres complémentaires			0,00	0,00
Ecart de réévaluation			0,00	0,00
Réserves			0,00	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			0,00	0,00
Réserves pour projet de l'entité			0,00	0,00
Autres			88 195,93	88 195,93
Report à nouveau			-353 204,03	-172 503,30
Excédent ou déficit de l'exercice			-483 896,34	-180 700,73
Situation nette (sous total)			0,00	0,00
Fonds propres consommables			0,00	0,00
Subvention d'investissement			31 868,77	24 603,97
Provisions réglementées			0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)			-717 035,67	-240 404,13
Fonds propres reportés et dédiés			0,00	0,00
Fonds reportés liés aux legs ou donations			0,00	0,00
Fonds dédiés			0,00	0,00
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			0,00	0,00
Provisions pour risques			47 632,15	45 943,49
Provisions pour charges			0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			47 632,15	45 943,49
Emprunts obligataires convertibles			0,00	0,00
Autres emprunts obligataires			0,00	0,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			50,00	636,89
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	51 791,00	62 450,00
TOTAL Dettes financières			51 841,00	63 086,89
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			638,59	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			219 257,30	215 774,46
Dettes fiscales et sociales			364 089,25	307 719,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			486,02	3 179,60
Autres dettes			736 823,44	428 017,20
TOTAL Dettes d'exploitation			1 321 294,60	954 690,36
Produits constatés d'avance			10 000,00	17 326,00
TOTAL DETTES (IV)			1 383 135,60	1 035 103,25
Ecart de conversion Passif (V)			0,00	0,00
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			713 732,08	840 642,61

Résultat de l'exercice : -483 896,34 €

Total du bilan : 713 732,08 €

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N		Exercice N-1	
			France	Exportation		Total
Ventes de marchandises			318,46	0,00	318,46	339,33
Production vendue biens			0,00	0,00	0,00	0,00
Concours publics			2 481 300,67	0,00	2 481 300,67	2 550 914,73
Ressources nettes			2 481 619,13	0,00	2 481 619,13	2 551 254,06
Production stockée					0,00	0,00
Production immobilisée					0,00	0,00
Subventions d'exploitation					0,00	0,00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					79 624,13	35 455,62
Autres produits					14 616,39	54,34
Total des produits d'exploitation (I)					2 575 859,65	2 586 764,02
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					42,60	112,18
Variation de stock (marchandises)					0,00	0,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					15 827,55	21 290,95
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					118,88	3 263,12
Autres achats et charges externes					1 007 679,56	930 619,51
Impôts, taxes et versements assimilés					115 060,43	54 085,41
Salaires et traitements					1 261 135,54	1 233 259,83
Charges sociales					454 499,88	457 309,77
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			53 052,51	63 508,58
		Dotations aux provisions			0,00	0,00
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				6 000,00	7 000,00
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				17 632,15	15 943,49
Autres charges					1 291,24	259,13
Total des charges d'exploitation (II)					2 932 340,34	2 786 651,97
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					-356 480,69	-199 887,95
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0,00	0,00
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0,00	0,00
Produits financiers de participations					17 846,89	17 734,89
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés					0,00	66,64
Reprises sur provisions et transferts de charges					0,00	0,00
Différences positives de change					0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0,00	0,00
Total des produits financiers (V)					17 846,89	17 801,53
Dotations financières aux amortissements et provisions					0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées					819,01	728,36
Différences négatives de change					0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0,00	0,00
Total des charges financières (VI)					819,01	728,36
RÉSULTAT FINANCIER					17 027,88	17 073,17
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-339 452,81	-182 814,78

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 955,20	2 955,20
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Total des produits exceptionnels (VII)	2 955,20	2 955,20
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	147 398,73	841,15
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,00	0,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	147 398,73	841,15
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-144 443,53	2 114,05
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0,00	0,00
Impôts sur les bénéfices (X)	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 596 661,74	2 607 520,75
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 080 558,08	2 788 221,48
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-483 896,34	-180 700,73

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et méthodes comptables

1 - Objet et moyens de la mission sociale

L'association a pour objet :

- l'étude des problèmes que posent l'hébergement et les soins des personnes âgées peu ou largement dépendantes
- la gestion de résidences, maisons de retraite, foyer-logement qui hébergent ces catégories de personnes
- la gestion des services de soins assurés à ces personnes
- l'étude de tous problèmes relevant de l'activité sanitaire et médico-sociale
- la gestion d'établissements sanitaires
- la formation professionnelle et la formation permanente des personnels non médicaux travaillant dans les établissements sanitaires médico-sociaux.

Les ressources de l'association se composent :

- des cotisations de ses membres, actifs et bienfaiteurs,
- des subventions qui pourraient lui être accordées par les collectivités ou les entreprises,
- des sommes perçues en contrepartie des prestations fournies,
- des produits, dons ou souscriptions éventuelles,
- de toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires.

1-1 - Évènements significatifs de l'exercice

Par décision du 10 juin 2024, Maxime GUIHO a été nommé membre et administrateur de l'Association en remplacement de Jean-Pascal NAUD, démissionnaire.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le respect des règles sanitaires, le port du masque et des gestes barrières restent en vigueur dans la résidence.

1.2 - Évènements postérieurs à la clôture.

Depuis la clôture de l'exercice 2025 et à la suite de l'Accord, l'Association a signé, en date du 21 janvier 2026, un protocole de cession de fonds de commerce sous condition suspensive avec la société CHATEAU VACQUEY, s'inscrivant dans le cadre du projet de transfert d'activité.

L'association a reçu en date du 22 juillet 2026, l'arrêté actant le transfert effectif de l'autorisation au nom de la société CHATEAU VACQUEY.

Au terme d'un acte de cession de fonds de commerce conclu le 31 août 2026, l'association a cédé à la société Chateau Vacquey les éléments nécessaires à l'exploitation de son fonds de commerce.

La réalisation de ces opérations aura un impact significatif sur l'activité et les résultats de l'association.

2 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de 2024 sont établis conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, notamment celles du règlement ANC 2019-04 pour les activités sociales et médico-sociales, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et se termine le 31/12/2024. Il a une durée de 12 mois.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les fonds de commerce étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, ils ne sont pas amortis conformément aux règlements du Comité de réglementation comptable mais font l'objet d'un test de dépréciation.

Un test de valeur est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Un test de valeur est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon la nature des biens et leurs durées de vie prévue, à savoir :

- | | | |
|--------------------------------------|---------------|------------|
| - constructions | => 20 ans | - Linéaire |
| - matériels industriels | => 3 à 5 ans | - Linéaire |
| - autres immobilisations corporelles | => 2 à 10 ans | - Linéaire |

Eu égard à leur caractère non significatif, la méthode de décomposition par composants des immeubles n'a pas été mise en œuvre.

2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participations et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

Lorsque la valeur d'inventaire de la quote-part de fonds propres détenue est inférieure à la valeur brute, une dépréciation peut être constatée pour le montant de la différence et en fonction des perspectives de rentabilité.

2.4 - Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide.

Lorsque la valeur brute des stocks est inférieure à la valeur de réalisation, une provision pour dépréciation, égale à la différence, est constatée.

2.5 - Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients font l'objet, d'une provision soit par rapport à un contexte litigieux soit en fonction de l'ancienneté de la créance.

2.6 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Au titre de l'exercice, une dotation nette 1 689 €

2.6.1 Provisions règlementées

Néant

2.7 – Frais Emission Emprunts

Néant

2.8 - Ressources

Les ressources comprennent essentiellement des prestations de services facturées et réalisées dans le cadre de l'hébergement et des soins apportés aux résidents quelle que soit l'origine du règlement. Les produits sont constatés au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Les dotations reçues au titre des conventions de financement réglementaires sont comptabilisées en concours publics.

3 - Changements de méthode

3.1 - Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.2 - Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4 - Informations complémentaires

4.1 - Engagements en matière de départ à la retraite

Conformément à l'option qui est laissée par le Code de commerce, l'entité a choisi de ne pas provisionner les engagements de retraite et avantages similaires.

Hypothèses Actuarielles :

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation à l'ouverture : 3,17%
- taux d'actualisation à la clôture : 3,38%
- conditions de départ : Les hypothèses relatives à l'âge de départ à la retraite tiennent compte du recul de

l'âge légal de départ à la retraite, induit par la Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale du 14 avril 2023.

Les hypothèses d'âge de départ en retraite pour toutes les entités du Groupe, sont désormais les suivantes :

- 67 ans pour les cadres, contre 65 ans pour les exercices précédents
- 64 ans pour les non-cadres, contre 62 ans pour les exercices précédent
- droit acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique.

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève au 31 décembre 2024 à 107 734. €.

Ce montant n'est pas provisionné dans les comptes sociaux et figure dans les engagements financiers. Le montant est calculé en application de la méthode rétrospective.

4.2 - Autres engagements

Engagements donnés :

Néant

Engagements reçus :

Néant

4.3 - Rémunérations des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Néant

5. Effectifs

L'effectif moyen employé sur l'exercice 2024 s'établit à 38 contre 34 sur l'exercice 2023.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			5 046	0	0
Terrains			13 941	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	18 606	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	39 740	0	14 785	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			251 950	0	5 651
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	612 069	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	26 299	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours			20 349	0	3 240
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			982 954	0	23 676
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			23 224	0	0
Autres titres immobilisés			6 634	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			27 927	0	0
TOTAL (IV)			57 784	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 045 784	0	23 676

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	5 046	0
Terrains		0	0	13 941	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	18 606	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	54 525	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	3 107	254 495	0
Autres immobilisations corporelles	générales, agencements, aménagements	0	3 925	608 145	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	4 275	22 024	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	23 589	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	11 306	995 324	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	23 224	0
Autres titres immobilisés		0	0	6 634	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	27 927	0
TOTAL (IV)		0	0	57 784	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	11 306	1 058 154	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		5 046	0	0	5 046		
Terrains		6 722	0	0	6 722		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	2 541	1 861	0	4 402		
	Installations générales, agencements	7 651	5 615	0	13 267		
Installations techniques, matériels et outillages		154 000	34 018	2 732	185 287		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	583 665	10 701	3 925	590 442		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 113	857	4 004	21 967		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		779 693	53 053	10 660	822 085		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		784 739	53 053	10 660	827 131		
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M. Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

Variation des fonds propres

Fonds Propres	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	0						0
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	88 196						88 196
Report à nouveau	-172 503		180 701				-353 204
Résultat de l'exercice	-180 701	-483 896	-180 701				-483 896
Subventions d'investissement	24 604	10 220	2 955				31 869
Provisions réglementées	0						0
TOTAL FONDS PROPRES	-240 404	-473 676	2 955	0	0	0	-717 036

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice	Partie utilisée	Partie non utilisée
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0		
Provisions investissements	0	0	0	0		
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0		
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0		
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0		
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0		
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0		
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0		
Autres provisions réglementées	0	0	0	0		
TOTAL (I)	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litige	45 943	17 632	15 943	47 632		
Provisions pour garanties	0	0	0	0		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0		
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0		
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0		
Provisions pour pensions	0	0	0	0		
Provisions pour impôts	0	0	0	0		
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0		
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0		
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0		
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0		
TOTAL (II)	45 943	17 632	15 943	47 632	0	0
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0		
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0		
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0		
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0		
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0		
Provisions sur stocks	0	0	0	0		
Provisions sur comptes clients	7 668	6 000	7 000	6 668		
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0		
TOTAL (III)	7 668	6 000	7 000	6 668	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	53 611	23 632	22 943	54 300	0	0
Dont dotations et reprises d'exploitation		23 632	22 943			
Dont dotations et reprises financières		0	0			
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0			
dépréciations des titres mis en équivalence				0		

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				15 342	0	15 342	
Prêts				5 126	0	5 126	
Autres immos financières				22 801	0	22 801	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				43 269	0	43 269	
Clients douteux ou litigieux				704	704	0	
Autres créances				7 278	7 278	0	
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0	
Personnel et comptes rattachés				24 113	24 113	0	
Securité sociale et autres organismes sociaux				23 093	23 093	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée			16 784	16 784	0	
	Autres impôts			0	0	0	
	Etat - divers			0	0	0	
Groupes et associés				320 793	320 793	0	
Débiteurs divers				69 882	69 882	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				462 647	462 647	0	
Charges constatées d'avance				2 052	2 052	0	
TOTAL DES CREANCES				507 967	464 698	43 269	
Prêts accordés en cours d'exercice				0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0			
Prêts et avances consentis aux associés				0			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				0	0	0	0
Autres emprunts obligataires				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				50	50	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers				51 791	0	51 791	0
Fournisseurs et comptes rattachés				219 257	219 257	0	0
Personnel et comptes rattachés				103 515	103 515	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				244 386	244 386	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée			0	0	0	0
	Obligations cautionnées			0	0	0	0
	Autres impôts			16 188	16 188	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				486	486	0	0
Groupes et associés				0	0	0	0
Autres dettes				736 823	736 823	0	0
Dette représentative de titres empruntés				0	0	0	0
Produits constatés d'avance				10 000	10 000	0	0
TOTAL DES DETTES				1 382 497	1 330 706	51 791	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice				0			

Impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal mentionné sur le 2058 A étant négatif pour 483 483. €, il n'y a aucune charge d'impôt courant de comptabilisé.

A la clôture, le stock de déficit mentionné sur le 2058 B est de 1 007 569. €

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
FRS ACOMPTES VERSES	3 819
FRS AVOIR A RECEVOIR	34 683
ORG.SOC.PDTS À RECV.	15 992
INTRT CPTE CRT DEB.	17 835
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
TOTAL	72 329

21

22

Ventilation des ressources

Ventilation des ressources	Exercice N	Exercice N-1
Répartition par secteur d'activité		
Ventes de marchandises	318	339
Production vendue services	0	0
Concours publics	2 481 301	2 550 915
Répartition par marché géographique		
Ressources nets-France	2 481 619	2 551 254
Ressources	0	0
Ressources nettes	2 481 619	2 551 254

Transferts de charges

Transferts de charges	Exercice N
Transferts de charges d'exploitation	56 681
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	56 681

24

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme Juridique	Capital	% de détention
Colombe Holding - 46-48 Rue Carnot - 92150 Suresnes	SAS	745 880 284 €	100%

L'Association des Jeunes Amis des Personnes Âgées (JAPA)

Association

56 AVENUE DE VACQUEY 33370 SALLEBOEUF

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

L'Association des Jeunes Amis des Personnes Âgées (JAPA)

Association

56 AVENUE DE VACQUEY 33370 SALLEBOEUF

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de l'association l'Association des Jeunes Amis des Personnes Âgées (JAPA)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association l'Association des Jeunes Amis des Personnes Âgées (JAPA) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d’entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d’établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l’établissement de comptes annuels ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 6 octobre 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 Alexis Levasseur

Alexis LEVASSEUR

ETATS FINANCIERS

Société : L'Association des Jeunes Amis des Personnes Âgées (JAPA)

Forme juridique : Association

Siège social : 56 AVENUE DE VACQUEY 33370 SALLEBOEUF

SIREN : 321152936

Date de clôture : 31/12/2024

Sommaire

Sommaire.....	2
Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	7
Règles et méthodes comptables.....	7
Immobilisations.....	13
Amortissements.....	14
Variation des fonds propres.....	15
Provisions.....	16
Etats des échéances des créances et des dettes.....	17
Impôt sur les bénéfices.....	18
Produits à recevoir.....	19
Charges à payer.....	20
Charges constatées d'avance.....	21
Produits constatés d'avance.....	22
Ventilation des ressources.....	23
Transferts de charges.....	23
Charges et produits exceptionnels.....	24
Sté comptes consolidés.....	25

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0,00		0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets et droits similaires	5 046,00	5 046,00	0,00	0,00
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances sur immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL immobilisations incorporelles	5 046,00	5 046,00	0,00	0,00
Terrains	13 940,71	6 721,69	7 219,02	7 219,02
Constructions	73 130,98	17 668,39	55 462,59	48 153,55
Installations techniques, matériel	254 494,52	185 286,94	69 207,58	97 949,90
Autres immobilisations corporelles	630 168,20	612 408,43	17 759,77	29 589,67
Immobilisations en cours	23 589,39	0,00	23 589,39	20 349,39
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL immobilisations corporelles	995 323,80	822 085,45	173 238,35	203 261,53
Participations selon la méthode de meq	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres participations	7 881,83	0,00	7 881,83	7 881,83
Créances rattachées à des participations	15 341,75	0,00	15 341,75	15 341,75
Autres titres immobilisés	6 633,75	0,00	6 633,75	6 633,75
Prêts	5 126,00	0,00	5 126,00	5 126,00
Autres immobilisations financières	22 800,85	0,00	22 800,85	22 800,85
TOTAL immobilisations financières	57 784,18	0,00	57 784,18	57 784,18
Total Actif Immobilisé (II)	1 058 153,98	827 131,45	231 022,53	261 045,71
Matières premières, approvisionnements	6 898,63	0,00	6 898,63	7 017,51
En cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production de services	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL Stock	6 898,63	0,00	6 898,63	7 017,51
Avances et acomptes versés sur commandes	3 818,78	0,00	3 818,78	0,00
Clients et comptes rattachés	7 982,31	6 667,55	1 314,76	1 446,57
Autres créances	454 664,42	0,00	454 664,42	443 148,08
Capital souscrit et appelé, non versé	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL Créances	462 646,73	6 667,55	455 979,18	444 594,65
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
dont actions propres:				
Disponibilités	13 961,24	0,00	13 961,24	125 154,38
TOTAL Disponibilités	13 961,24	0,00	13 961,24	125 154,38
Charges constatées d'avance	2 051,72	0,00	2 051,72	2 830,36
Total Actif Circulant (III)	485 558,32	6 667,55	478 890,77	579 596,90
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0,00		0,00	0,00
Prime de remboursement des obligations (V)	0,00		0,00	0,00
Ecarts de conversion actif (VI)	0,00		0,00	0,00
Total Général (I à VI)	1 547 531,08	833 799,00	713 732,08	840 642,61

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			0,00	0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00	0,00
Fonds propres statutaires			0,00	0,00
Fonds propres complémentaires			0,00	0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00	0,00
Fonds propres statutaires			0,00	0,00
Fonds propres complémentaires			0,00	0,00
Ecart de réévaluation			0,00	0,00
Réserves			0,00	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			0,00	0,00
Réserves pour projet de l'entité			0,00	0,00
Autres			88 195,93	88 195,93
Report à nouveau			-353 204,03	-172 503,30
Excédent ou déficit de l'exercice			-483 896,34	-180 700,73
Situation nette (sous total)			0,00	0,00
Fonds propres consommables			0,00	0,00
Subvention d'investissement			31 868,77	24 603,97
Provisions réglementées			0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)			-717 035,67	-240 404,13
Fonds propres reportés et dédiés			0,00	0,00
Fonds reportés liés aux legs ou donations			0,00	0,00
Fonds dédiés			0,00	0,00
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			0,00	0,00
Provisions pour risques			47 632,15	45 943,49
Provisions pour charges			0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			47 632,15	45 943,49
Emprunts obligataires convertibles			0,00	0,00
Autres emprunts obligataires			0,00	0,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			50,00	636,89
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	51 791,00	62 450,00
TOTAL Dettes financières			51 841,00	63 086,89
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			638,59	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			219 257,30	215 774,46
Dettes fiscales et sociales			364 089,25	307 719,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			486,02	3 179,60
Autres dettes			736 823,44	428 017,20
TOTAL Dettes d'exploitation			1 321 294,60	954 690,36
Produits constatés d'avance			10 000,00	17 326,00
TOTAL DETTES (IV)			1 383 135,60	1 035 103,25
Ecart de conversion Passif (V)			0,00	0,00
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			713 732,08	840 642,61

Résultat de l'exercice : -483 896,34 €

Total du bilan : 713 732,08 €

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N		Exercice N-1	
			France	Exportation		Total
Ventes de marchandises			318,46	0,00	318,46	339,33
Production vendue biens			0,00	0,00	0,00	0,00
Concours publics			2 481 300,67	0,00	2 481 300,67	2 550 914,73
Ressources nettes			2 481 619,13	0,00	2 481 619,13	2 551 254,06
Production stockée					0,00	0,00
Production immobilisée					0,00	0,00
Subventions d'exploitation					0,00	0,00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					79 624,13	35 455,62
Autres produits					14 616,39	54,34
Total des produits d'exploitation (I)					2 575 859,65	2 586 764,02
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					42,60	112,18
Variation de stock (marchandises)					0,00	0,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					15 827,55	21 290,95
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					118,88	3 263,12
Autres achats et charges externes					1 007 679,56	930 619,51
Impôts, taxes et versements assimilés					115 060,43	54 085,41
Salaires et traitements					1 261 135,54	1 233 259,83
Charges sociales					454 499,88	457 309,77
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			53 052,51	63 508,58
		Dotations aux provisions			0,00	0,00
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				6 000,00	7 000,00
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				17 632,15	15 943,49
Autres charges					1 291,24	259,13
Total des charges d'exploitation (II)					2 932 340,34	2 786 651,97
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					-356 480,69	-199 887,95
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0,00	0,00
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0,00	0,00
Produits financiers de participations					17 846,89	17 734,89
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés					0,00	66,64
Reprises sur provisions et transferts de charges					0,00	0,00
Différences positives de change					0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0,00	0,00
Total des produits financiers (V)					17 846,89	17 801,53
Dotations financières aux amortissements et provisions					0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées					819,01	728,36
Différences négatives de change					0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0,00	0,00
Total des charges financières (VI)					819,01	728,36
RÉSULTAT FINANCIER					17 027,88	17 073,17
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-339 452,81	-182 814,78

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 955,20	2 955,20
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Total des produits exceptionnels (VII)	2 955,20	2 955,20
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	147 398,73	841,15
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,00	0,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	147 398,73	841,15
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-144 443,53	2 114,05
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0,00	0,00
Impôts sur les bénéfices (X)	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 596 661,74	2 607 520,75
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 080 558,08	2 788 221,48
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-483 896,34	-180 700,73

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et méthodes comptables

1 - Objet et moyens de la mission sociale

L'association a pour objet :

- l'étude des problèmes que posent l'hébergement et les soins des personnes âgées peu ou largement dépendantes
- la gestion de résidences, maisons de retraite, foyer-logement qui hébergent ces catégories de personnes
- la gestion des services de soins assurés à ces personnes
- l'étude de tous problèmes relevant de l'activité sanitaire et médico-sociale
- la gestion d'établissements sanitaires
- la formation professionnelle et la formation permanente des personnels non médicaux travaillant dans les établissements sanitaires médico-sociaux.

Les ressources de l'association se composent :

- des cotisations de ses membres, actifs et bienfaiteurs,
- des subventions qui pourraient lui être accordées par les collectivités ou les entreprises,
- des sommes perçues en contrepartie des prestations fournies,
- des produits, dons ou souscriptions éventuelles,
- de toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires.

1-1 - Évènements significatifs de l'exercice

Par décision du 10 juin 2024, Maxime GUIHO a été nommé membre et administrateur de l'Association en remplacement de Jean-Pascal NAUD, démissionnaire.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le respect des règles sanitaires, le port du masque et des gestes barrières restent en vigueur dans la résidence.

1.2 - Évènements postérieurs à la clôture.

Depuis la clôture de l'exercice 2025 et à la suite de l'Accord, l'Association a signé, en date du 21 janvier 2026, un protocole de cession de fonds de commerce sous condition suspensive avec la société CHATEAU VACQUEY, s'inscrivant dans le cadre du projet de transfert d'activité.

L'association a reçu en date du 22 juillet 2026, l'arrêté actant le transfert effectif de l'autorisation au nom de la société CHATEAU VACQUEY.

Au terme d'un acte de cession de fonds de commerce conclu le 31 août 2026, l'association a cédé à la société Chateau Vacquey les éléments nécessaires à l'exploitation de son fonds de commerce.

La réalisation de ces opérations aura un impact significatif sur l'activité et les résultats de l'association.

2 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de 2024 sont établis conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, notamment celles du règlement ANC 2019-04 pour les activités sociales et médico-sociales, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et se termine le 31/12/2024. Il a une durée de 12 mois.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les fonds de commerce étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, ils ne sont pas amortis conformément aux règlements du Comité de réglementation comptable mais font l'objet d'un test de dépréciation.

Un test de valeur est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Un test de valeur est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon la nature des biens et leurs durées de vie prévue, à savoir :

- | | | |
|--------------------------------------|---------------|------------|
| - constructions | => 20 ans | - Linéaire |
| - matériels industriels | => 3 à 5 ans | - Linéaire |
| - autres immobilisations corporelles | => 2 à 10 ans | - Linéaire |

Eu égard à leur caractère non significatif, la méthode de décomposition par composants des immeubles n'a pas été mise en œuvre.

2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participations et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

Lorsque la valeur d'inventaire de la quote-part de fonds propres détenue est inférieure à la valeur brute, une dépréciation peut être constatée pour le montant de la différence et en fonction des perspectives de rentabilité.

2.4 - Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide.

Lorsque la valeur brute des stocks est inférieure à la valeur de réalisation, une provision pour dépréciation, égale à la différence, est constatée.

2.5 - Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients font l'objet, d'une provision soit par rapport à un contexte litigieux soit en fonction de l'ancienneté de la créance.

2.6 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Au titre de l'exercice, une dotation nette 1 689 €

2.6.1 Provisions règlementées

Néant

2.7 – Frais Emission Emprunts

Néant

2.8 - Ressources

Les ressources comprennent essentiellement des prestations de services facturées et réalisées dans le cadre de l'hébergement et des soins apportés aux résidents quelle que soit l'origine du règlement. Les produits sont constatés au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Les dotations reçues au titre des conventions de financement réglementaires sont comptabilisées en concours publics.

3 - Changements de méthode

3.1 - Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.2 - Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4 - Informations complémentaires

4.1 - Engagements en matière de départ à la retraite

Conformément à l'option qui est laissée par le Code de commerce, l'entité a choisi de ne pas provisionner les engagements de retraite et avantages similaires.

Hypothèses Actuarielles :

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation à l'ouverture : 3,17%
- taux d'actualisation à la clôture : 3,38%
- conditions de départ : Les hypothèses relatives à l'âge de départ à la retraite tiennent compte du recul de

l'âge légal de départ à la retraite, induit par la Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale du 14 avril 2023.

Les hypothèses d'âge de départ en retraite pour toutes les entités du Groupe, sont désormais les suivantes :

- 67 ans pour les cadres, contre 65 ans pour les exercices précédents
- 64 ans pour les non-cadres, contre 62 ans pour les exercices précédent
- droit acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique.

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève au 31 décembre 2024 à 107 734. €.

Ce montant n'est pas provisionné dans les comptes sociaux et figure dans les engagements financiers. Le montant est calculé en application de la méthode rétrospective.

4.2 - Autres engagements

Engagements donnés :

Néant

Engagements reçus :

Néant

4.3 - Rémunérations des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Néant

5. Effectifs

L'effectif moyen employé sur l'exercice 2024 s'établit à 38 contre 34 sur l'exercice 2023.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			5 046	0	0
Terrains			13 941	0	0
Constructions	Sur sol propre		0	0	0
	Sur sol d'autrui		18 606	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		39 740	0	14 785
Installations techniques, matériel et outillage industriels			251 950	0	5 651
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		612 069	0	0
	Matériel de transport		0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		26 299	0	0
	Emballages récupérables et divers		0	0	0
Immobilisations corporelles en cours			20 349	0	3 240
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			982 954	0	23 676
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			23 224	0	0
Autres titres immobilisés			6 634	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			27 927	0	0
TOTAL (IV)			57 784	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 045 784	0	23 676

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	5 046	0
Terrains		0	0	13 941	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	18 606	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	54 525	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	3 107	254 495	0
Autres immobilisations corporelles	générales, agencements, aménagements	0	3 925	608 145	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	4 275	22 024	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	23 589	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	11 306	995 324	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	23 224	0
Autres titres immobilisés		0	0	6 634	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	27 927	0
TOTAL (IV)		0	0	57 784	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	11 306	1 058 154	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		5 046	0	0	5 046		
Terrains		6 722	0	0	6 722		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	2 541	1 861	0	4 402		
	Installations générales, agencements	7 651	5 615	0	13 267		
Installations techniques, matériels et outillages		154 000	34 018	2 732	185 287		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	583 665	10 701	3 925	590 442		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 113	857	4 004	21 967		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		779 693	53 053	10 660	822 085		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		784 739	53 053	10 660	827 131		
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M. Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

Variation des fonds propres

Fonds Propres	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	0						0
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	88 196						88 196
Report à nouveau	-172 503		180 701				-353 204
Résultat de l'exercice	-180 701	-483 896	-180 701				-483 896
Subventions d'investissement	24 604	10 220	2 955				31 869
Provisions réglementées	0						0
TOTAL FONDS PROPRES	-240 404	-473 676	2 955	0	0	0	-717 036

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice	Partie utilisée	Partie non utilisée
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0		
Provisions investissements	0	0	0	0		
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0		
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0		
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0		
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0		
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0		
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0		
Autres provisions réglementées	0	0	0	0		
TOTAL (I)	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litige	45 943	17 632	15 943	47 632		
Provisions pour garanties	0	0	0	0		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0		
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0		
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0		
Provisions pour pensions	0	0	0	0		
Provisions pour impôts	0	0	0	0		
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0		
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0		
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0		
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0		
TOTAL (II)	45 943	17 632	15 943	47 632	0	0
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0		
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0		
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0		
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0		
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0		
Provisions sur stocks	0	0	0	0		
Provisions sur comptes clients	7 668	6 000	7 000	6 668		
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0		
TOTAL (III)	7 668	6 000	7 000	6 668	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	53 611	23 632	22 943	54 300	0	0
Dont dotations et reprises d'exploitation		23 632	22 943			
Dont dotations et reprises financières		0	0			
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0			
dépréciations des titres mis en équivalence				0		

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				15 342	0	15 342	
Prêts				5 126	0	5 126	
Autres immos financières				22 801	0	22 801	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				43 269	0	43 269	
Clients douteux ou litigieux				704	704	0	
Autres créances				7 278	7 278	0	
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0	
Personnel et comptes rattachés				24 113	24 113	0	
Securité sociale et autres organismes sociaux				23 093	23 093	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée			16 784	16 784	0	
	Autres impôts			0	0	0	
	Etat - divers			0	0	0	
Groupes et associés				320 793	320 793	0	
Débiteurs divers				69 882	69 882	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				462 647	462 647	0	
Charges constatées d'avance				2 052	2 052	0	
TOTAL DES CREANCES				507 967	464 698	43 269	
Prêts accordés en cours d'exercice				0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0			
Prêts et avances consentis aux associés				0			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				0	0	0	0
Autres emprunts obligataires				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				50	50	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers				51 791	0	51 791	0
Fournisseurs et comptes rattachés				219 257	219 257	0	0
Personnel et comptes rattachés				103 515	103 515	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				244 386	244 386	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée			0	0	0	0
	Obligations cautionnées			0	0	0	0
	Autres impôts			16 188	16 188	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				486	486	0	0
Groupes et associés				0	0	0	0
Autres dettes				736 823	736 823	0	0
Dette représentative de titres empruntés				0	0	0	0
Produits constatés d'avance				10 000	10 000	0	0
TOTAL DES DETTES				1 382 497	1 330 706	51 791	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice				0			

Impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal mentionné sur le 2058 A étant négatif pour 483 483. €, il n'y a aucune charge d'impôt courant de comptabilisé.

A la clôture, le stock de déficit mentionné sur le 2058 B est de 1 007 569. €

TOTAL	72 329
--------------	---------------

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ECOLAB 31.08.2024 - 30.08.2025	2 052	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	2 052	0	0

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CNR 2019	8 000	0	0
CNR 2024	2 000	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	10 000	0	0

Ventilation des ressources

Ventilation des ressources	Exercice N	Exercice N-1
Répartition par secteur d'activité		
Ventes de marchandises	318	339
Production vendue services	0	0
Concours publics	2 481 301	2 550 915
Répartition par marché géographique		
Ressources nets-France	2 481 619	2 551 254
Ressources	0	0
Ressources nettes	2 481 619	2 551 254

Transferts de charges

Transferts de charges	Exercice N
Transferts de charges d'exploitation	56 681
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	56 681

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
MISE AU REBUT	647	0
CHARGES EXCEPT.DIVERSES	146 752	0
QUOTE-PART DES SUBVENTIONS	0	2 955
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAL	147 399	2 955

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme Juridique	Capital	% de détention
Colombe Holding - 46-48 Rue Carnot - 92150 Suresnes	SAS	745 880 284 €	100%